



COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION

Rapport de la séance du mercredi 9 juin 2021 à 19h00 Mairie de Corsier

Présent(e)s : Mme Andréa EHRETSMANN Mme Sophie BRAND M. Dante GIACOBINO M. Federico GIACOBINO Mme Alexia MOREL M. Laurent PECCOUD M. Albert SIROLI	Présidente
M. Christophe BAUMBERGER Mme Célia BOLDRINI	Adjoint Secrétaire générale adjointe
Invité(e)s : Mme Dominique BAUMBERGER Mme Kim GROOTSCHOLTEN Mme Chantal DUBELLY HATINGUAIS	CM (Corsier) Assoc. « Toit pour tous » Adj. à la commune de Chancy

ORDRE DU JOUR

19h00 : Présentation « Toit pour tous » par sa fondatrice Mme Kim Grootscholten

19h45 : Retour par Mme D. Baumberger au sujet de la séance CoHerAn sociale concernant l'engagement d'une assistante sociale pour les communes CoHerAn & Co

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021**
- 3. Discussion au sujet de la présentation « Toit pour tous » et sur séance CoHerAn**
- 4. Retour par Sophie Brand au sujet de la séance de la CADD du 3 juin concernant la planification des activités de la campagne d'information et de sensibilisation au tri des déchets et du développement durable impliquant les intervenant(e)s de l'Ecole, de l'APEC et de la Pomme**
- 5. Agenda de la rentrée de septembre**
- 6. Divers**

19h00 : Présentation « Toit pour tous » par sa fondatrice Mme Kim Grootscholten

L'association « Toit pour tous » propose des lieux d'hébergement dignes mais temporaires à des personnes sans domicile et non éligibles à l'aide sociale. L'association offre des logements relais temporaires.

Mme K. Grootcholten explique que l'association propose à ses partenaires immobiliers un partenariat grâce à un contrat de prêt à usage avec l'avantage pour les propriétaires d'éviter que les appartements vacants soient squattés ou subissent des dégradations.

Les résidents ne sont pas locataires mais hébergés par les soins de l'association avec une convention d'hébergement et un accompagnement social. Un règlement et une charte éthique sont signés par les résidents.

L'association a besoin d'une mise à disposition de logements vacants (immeubles, villas, appartements) sur une période de 4 mois au minimum et de terrains en attente de permis de construire ; les terrains pouvant dès lors accueillir des tiny houses (cf. Éco-village social et solidaire à Avusy).

En plus de l'hébergement, l'association offre diverses prestations.

Mme C. Dubelly Hatinguais fait part de la décision de la commune de Chancy de répondre favorablement à la demande de l'association en mettant à disposition des appartements vacants appartenant à la commune.

19h45 : Retour par Mme D. Baumberger au sujet de la séance CoHerAn sociale concernant l'engagement d'une assistante sociale pour les communes CoHerAn & Co

La commission intercommunale a accueilli, lors de sa séance du 2 juin, M. P. Thorens, Maire de Collonge-Bellerive et Mme D. Plantier, responsable du Service des affaires sociales de la commune de Collonge-Bellerive.

Il a été discuté de la nécessité d'engager une assistante sociale pour les communes CoHerAn.

La commune de Collonge-Bellerive a passablement revu l'organisation de son service des affaires sociales et a procédé à un changement de locaux. Il a été réfléchi à étendre le service social si cela correspondait à un besoin d'autres communes.

Les projections financières élaborées par Collonge-Bellerive chiffrent à un peu moins de CHF 200'000 les charges induites par un nouveau poste à 100%. Il est mentionné dans le projet de résolution que la répartition financière doit encore être décidée entre les partenaires et qu'il sera établi un tableau de bord de suivi par type de prestations et par commune.

Les commissaires prennent connaissance d'une résolution relative à la mise en place d'une prestation d'assistance sociale pour les habitants de Corsier au travers d'une collaboration des communes du CoHerAn & Co (service social intercommunal).

La commission est invitée à se prononcer sur un temps de travail à 100% ou à 80% pour CoHerAn.

Vote : A l'unanimité, les membres de la commission se prononcent en faveur d'un temps de travail à 100%.

Mme la Présidente met aux voix le projet de résolution.

À l'unanimité des personnes présentes (6 oui), la commission préavise positivement le projet de résolution.
--

Deux autres sujets ont été vus lors de la commission intercommunale.

- Une aide humanitaire CoHerAn octroyée par les 3 communes à une même association. Cette aide financière serait accompagnée par diverses actions ou événements dans les communes du CoHerAn (marche, journée thématique, et.).
- La présentation d'un projet d'un atelier d'expression et de rencontre par une habitante d'Anières pour les communes du CoHerAn.

La commission intercommunale s'est prononcée en faveur de la création d'une association laquelle pourrait obtenir des subventions communales.

1. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Discussion au sujet de la présentation « Toit pour tous » et sur séance CoHerAn

Il est relevé que le contrat de prêt à usage est sécurisant. Un.e commissaire suggère que la problématique du logement social soit traitée par la commission sociale intercommunale.

4. Retour par Sophie Brand au sujet de la séance de la CADD du 3 juin concernant la planification des activités de la campagne d'information et de sensibilisation au tri des déchets et du développement durable impliquant les intervenant(e)s de l'Ecole, de l'APEC et de la Pomme

La séance de la CADD du 3 juin s'est déroulée sous la forme d'un atelier avec divers intervenants invités à réfléchir sur le projet d'une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets et le développement durable.

La commission a établi un premier planning suite aux nombreuses idées apportées par les participants. Il a été évoqué l'organisation de conférences, de manifestations, etc. L'idée est que chaque partenaire (Enseignants, APEC, CADD) prenne en charge une partie du projet, qu'il y ait une mise en commun des forces.

Cette campagne de sensibilisation aura un certain coût qu'il faut prévoir dans le budget 2022.

5. Agenda de la rentrée de septembre

Les prochaines séances de la commission sont fixées au **15 septembre** 2021 (étude du budget 2022) et au **4 novembre** 2021 (attribution des dons 2021).

6. Divers

Budget 2021 pour une aide sociale

Mme la Présidente rappelle la somme de CHF 15'000.- mise au budget 2021 pour une aide sociale.

Tableau des suivis

Proposition est faite d'ajouter un point concernant le développement de la communication à travers les réseaux sociaux.

Bons de solidarité

Il est demandé un point de situation et s'il est prévu de relancer l'action à l'automne.

Ce point sera mis à l'ordre du jour lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 21h10

Rapport : S. Biffiger